

## CHRONIQUE ASSURANCE

Linda Daoust

Directrice générale et chef de l'exploitation  
La Mutuelle des municipalités du Québec

### Les prix Mérite MMQ en gestion de risques La MMQ récompensera les efforts de ses membres

L'utilité de prévenir les sinistres dans le milieu municipal n'est plus à démontrer. Les solides résultats enregistrés jusqu'ici par *La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ)* témoignent avec éloquence de la valeur des efforts que consacrent ses membres à la réduction des sinistres.

Bon nombre de municipalités appliquent avec un soin particulier les recommandations qu'elles reçoivent après la visite d'un inspecteur désigné par la MMQ. D'autres élaborent de leur propre chef des solutions novatrices. En bout de ligne, les unes et les autres permettent à la MMQ d'offrir des produits d'assurance à des conditions avantageuses.

On imagine combien les avantages financiers découlant de la prévention pourraient potentiellement se multiplier si tous les membres de la MMQ accordaient collectivement la même importance à la gestion de risques. La réalisation de ce scénario audacieux, mais néanmoins réaliste, produirait sans doute un effet boule de neige.

C'est en quelque sorte pour stimuler encore davantage

l'engouement de ses membres à l'égard de la prévention que la MMQ a lancé récemment un nouveau programme de reconnaissance appelé *Mérite MMQ en gestion de risques*.

Comme l'a souligné le président du conseil et chef de la direction, Gérard Marinovich, lors de l'assemblée annuelle des membres en mai dernier, le plan de match de la MMQ suppose que nul ne peut rester spectateur. La joute de la prévention et la conquête de l'autonomie en matière d'assurance des municipalités se gagnent sur le terrain et requièrent la participation de tous les joueurs. La MMQ ne peut en effet assurer sa réussite à long terme sans que ses membres ne déploient massivement des stratégies de prévention bien orchestrées.

Les prix *Mérite MMQ en gestion de risques* se veulent donc une mesure incitative. Mais leur rôle va bien au-delà de cet aspect.

#### Un hommage aux meilleures pratiques

Créé afin de reconnaître le travail des intervenants muni-

cipaux qui mettent en œuvre des solutions novatrices en matière de prévention, le programme prévoit l'attribution de trois prix annuels de 10 000 \$, 5 000 \$ et 2 500 \$. Les lauréats pourront utiliser ces montants pour financer la formation de leurs élus et de leurs employés ou pour faire l'achat d'équipement ou de matériel relatif à leurs projets de gestion de risques.

Les dossiers seront évalués par un jury formé de personnes activement impliquées dans le monde municipal ainsi que dans le domaine de la gestion de risques et de l'assurance. Les trois prix seront décernés aux candidats dont les initiatives de prévention auront le mieux répondu à une problématique sérieuse et conduit à l'élimination d'un risque. Les initiatives primées devront avoir un caractère exemplaire, être applicables dans d'autres municipalités et avoir produit des résultats mesurables.

Le formulaire de mise en candidature et les règlements du programme ont déjà été envoyés dans chacune des municipalités locales, MRC et régies intermunicipales membres de la MMQ. Si



M<sup>me</sup> Linda Daoust

nécessaire, on peut s'en procurer d'autres exemplaires auprès de La Mutuelle.

La remise des prix aura lieu dans le cadre du congrès 2006 de la Fédération Québécoise des Municipalités en septembre prochain. Cette année, les membres de la MMQ auront jusqu'au 6 septembre pour présenter leur dossier.

#### Pour les prix et pour le prestige

Outre la récompense monétaire, les prix *Mérite MMQ en gestion de risques* procureront à leurs lauréats un prestige enviable. Les municipalités, MRC et régies intermunicipales qui les recevront seront en effet considérées comme des précurseurs en matière de prévention ainsi que des modèles dans leur milieu. Les prix vaudront par ailleurs à leurs lauréats la réputation de chef de file en matière de gestion de risques; un honneur qui leur permettra d'accroître leur notoriété et de gagner ▶

la reconnaissance de leurs pairs.

Entre autres, tous les gagnants verront leurs réalisations mises en évidence dans le bulletin *info-PRÉVENTION* publié par la MMQ. Le lauréat du prix de 10 000 \$ fera également l'objet d'articles dans les publications de la FQM, et la MMQ fera la promotion de ses initiatives lors des événements du monde municipal auxquels elle prend part.

## La formation, un choix stratégique

Les lauréats seront surtout encouragés à utiliser leur prix

pour offrir de la formation à leur personnel. Ce choix s'avère stratégique. Les lois et règlements évoluant sans cesse et les transferts de responsabilités étant nombreux, les situations qui mettent en jeu la responsabilité des municipalités se multiplient. La formation continue des officiers municipaux, par exemple, constitue en soi une mesure de prévention tant elle contribue à prévenir les erreurs et les omissions.

## Une preuve d'engagement

Le lancement des prix *Mérite MMQ en gestion de risques* marque le début d'une nou-

velle étape. C'est une preuve supplémentaire que l'engagement de la MMQ à l'égard de la prévention est bien réel. C'est également une preuve que les membres de la MMQ comprennent de mieux en mieux le rôle de leur mutuelle et que, voyant les résultats obtenus, ils sont de plus en plus nombreux à emboîter le pas. Sans cette adhésion forte des membres à la stratégie de la MMQ, le programme n'aurait pas sa raison d'être.

La venue de ce programme de reconnaissance confirme que le message de prévention de la MMQ fait son chemin.

Et il continuera à le faire à mesure que les remises de prix favoriseront un meilleur partage des initiatives pour le bien des municipalités, pour la sécurité de leurs citoyens et pour le maintien de l'excellente santé financière de la MMQ. ■



## Un cabinet qui a le vent dans les pales

Si vous songez à exploiter le potentiel éolien de votre territoire, les avocats de Pothier Delisle peuvent vous aider à trouver les entreprises ou les consortiums qui seront vos partenaires financiers, à négocier les ententes appropriées avec le secteur privé, à régler les questions relatives à l'aménagement du territoire et à obtenir toutes les autorisations légales requises.

**Pothier Delisle** a mis ses **experts** au service des **visionnaires** en énergie renouvelable, en Gaspésie, en Chaudière-Appalaches, au Témiscouata, dans Lanaudière, sur la Côte-Nord et à la Baie James.

L'énergie de notre équipe s'est avérée déterminante. Comme le vent, elle est inépuisable.



**POTHIER DELISLE**  
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Depuis plus de 35 ans - [www.pothierdelisle.com](http://www.pothierdelisle.com)

**Prendre les devants, une question de compétences et d'équipe**

Québec (418) 651-9900   Montréal (514) 845-3533   Lévis (418) 833-4443   St-Jean-sur-Richelieu (450) 358-5737  
BUREAUX AFFILIÉS   NEW YORK   PARIS   LYON   Membre Globalaw